

Extrait du livre des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Neuville, tenue le 2<sup>e</sup> jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt, à dix-neuf heures trente, par vidéoconférence, conformément au décret 1113-2020 du gouvernement du Québec daté du 28 octobre 2020.



230, rue du Père-Rhéaume  
Neuville (Québec) G0A 2R0  
Tél. : 418 876-2280  
Télec. : 418 876-3349  
mun@ville.neuville.qc.ca

**RÉSOLUTION NUMÉRO 20-11-232**  
**RÈGLEMENT 104.34 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 104 AFIN DE CRÉER**  
**LA ZONE MIXTE M-8 À PARTIR DE LA ZONE PUBLIQUE ET INSTITUTIONNELLE PA-6.**

**AVIS DE MOTION**

Monsieur Dominic Garneau, conseiller au siège numéro 5, donne un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors de cette séance, un projet de règlement visant à modifier le règlement de zonage numéro 104 afin de créer la zone mixte M-8 à partir de la zone publique et institutionnelle Pa-6 et d'ajouter des dispositions dans la grille des spécifications sur les normes et les usages autorisés dans cette zone.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Copie certifiée conforme ce 4<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2020

Lisa Kennedy  
Directrice générale et greffière

